de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Grands Crus Vaudois à 17 heures

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
		M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Philippe Vuillemin.			
	2.	Dépôts			
		Interpellations: (14_INT_223) Christiane Jaquet-Berger, (14_INT_224) Gérard Mojon, (14_INT_225) Jacques Nicolet, (14_INT_226) Jacques Nicolet, (14_INT_227) Martial de Montmollin, (14_INT_228) Claude-Alain Voiblet, (14_INT_229) Denis Rubattel.			
		Motions: (14_MOT_040) Jean-Michel Dolivo, (14_MOT_041) Denis Rubattel.			
		Postulats : (14_POS_058) Daniel Ruch.			
TRAITE	3.	(14_HQU_FEV) Heure des questions du mois de février 2014, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(14_INT_222) Interpellation Olivier Epars - Jusqu'où fumer nos beaux pâturages ? (Pas de développement)	DECS		
TRAITE	5.	(GC 099) Election complémentaire de 4 assesseurs à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal – Législature 2013-2017	GC	Ansermet J.	
		Bulletins délivrés: 138 Bulletins rentrés: 138 Bulletins nuls: 3 Bulletins valables: 135 Bulletins blancs: 0 Majorité absolue: 68. Sont élus: MM Philippe Grandgirard, 131 voix, Gilles Grosjean Giraud, 129 voix, Marcel-David Yersin, 128 voix, Roland rapin, 95 voix. Ont obtenu des voix: MM. Marc-André Etter (15) et Jean-Philippe Rey (14).			

Imprimé le Mer 19 fév 2014 1.

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	(101) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 7'947'000 pour la phase de déploiement du projet "Migration technique des postes de travail de l'ACV"(1er débat)	DIRH.	Despot F.	
		(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée avec 2 abstentions. Art. 1 et 2 accepté. Fin du 1er débat.			
		Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée avec quelques abstentions (majorité des trois quarts requise).			
		(2ème débat): les deux articles sont acceptés sans discusion. Fin du 2ème débat.			
		En votation finale, le projet de décret est accepté par 116 oui et 6 abstentions (majorité absolue requise). Les conclusions du rapport de la commisison (acceptation) sur le rapport du CE sur le postulat Rey-Marion sont acceptées à l'unanimité.			
TRAITE	7.	(GC 100) Election complémentaire de 5 assesseurs à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal – Législature 2013-2017	GC	Ansermet J.	
		Bulletins délivrés : 128 Bulletins rentrés : 127 Bulletins nuls : 0 Bulletins valables : 127 Bulletins blancs : 2 Majorité absolue : 64.			
		Est élue: Mme Marija Silva, 123 voix. Voix éparses: 2			

Imprimé le Mer 19 fév 2014 2.

Séance du Grand Conseil Mardi 11 février 2014 de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	8.	(64) Exposé des motifs et projet de décret pour la troisième adaptation du Plan directeur cantonal (Suite des débats)(1er débat) (1er débat, suite des débats): Mesure B31: amdt com (refus du texte du Conseil d'Etat et retour au texte actuel) est accepté par 74 oui, 60 non et aucune abstention. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 75 oui, 60 non et 1 abstention. MM les députés Yersin, Christen, Courdesse et Dolivo présentent leurs amdts à la mesure B31. Ceux-ci-seront discutés lors d'une prochaine séance. Interruption du débat, fin de séance.	DIS, DTE	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	18/02/2014
RENV-T	9.	(13_PET_018) Pétition pour la protection d'un chalet menacé de destruction par une décision du SDT	DIS, DTE	Guignard P.	18/02/2014
RENV-T	10.	(13_INT_167) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz et consort - Pourquoi vouloir raser le chalet au 17, chemin de Cergnat, à Ormont-Dessous ?	DIS		18/02/2014
RENV-T	11.	(13_MOT_025) Motion Claudine Wyssa et consorts - Compétence de prononcer une interdiction de périmètre pour les juges de paix de tous les districts	DIS, DECS	Mattenberger N.	18/02/2014
RENV-T	12.	(109) Exposé des mofits et projet de loi modifiant la loi du 24 février 2009 d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions(1er débat)	DIS	Mattenberger N.	18/02/2014
RENV-T	13.	(14_INT_214) Interpellation Amélie Cherbuin - Fermeture du poste de gendarmerie de Coppet - La sécurité sera-t-elle toujours assurée pour les habitants de Terre-Sainte ? (Développement)			18/02/2014
RENV-T	14.	(14_INT_215) Interpellation Christelle Luisier Brodard et consorts - Prestations complémentaires pour les familles - Des promesses à la réalité (Développement)			18/02/2014
RENV-T	15.	(14_INT_216) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Votations fédérales du 9 février 2014 : qui finance la propagande du Conseil d'Etat, dont celle du président du gouvernement ? (Développement)			18/02/2014
RENV-T	16.	(14_INT_217) Interpellation Alice Glauser - Influence des PC familles sur la politique de dépenses cantonales. Le RI en est-il soulagé ? (Développement)			18/02/2014

Imprimé le Mer 19 fév 2014 3.

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	17.	(14_INT_218) Interpellation Denis Rubattel - Suppression d'offices cantonaux : jusqu'où le démembrement des districts ira-t-il ? (Développement)			18/02/2014
RENV-T	18.	(14_INT_221) Interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Licences d'établissements publics : les titulaires qui ne sont pas exploitants peuvent-ils continuer à prêter leur patente? (Développement)			18/02/2014
RENV-T	19.	(14_INI_005) Initiative Jean-Yves Pidoux et consorts concernant les chauffages électriques : pour une discussion sans tension (Développement et demande de prise en considération immédiate)			18/02/2014
RENV-T	20.	(13_MOT_032) Motion Raphaël Mahaim et consorts au nom du groupe des Verts en faveur de la géothermie - pour voir loin, il faut creuser profond!	DTE	Schwaar V.	18/02/2014
RENV-T	21.	(13_PET_016) Pétition pour la suppression de la liste des chiens potentiellement dangereux de la loi sur la police des chiens	DTE	Nicolet J.M.	18/02/2014
RENV-T	22.	(83) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 1'670'000 en vue de financer la troisième phase de subventions cantonales en faveur des chemins riverains et de l'amélioration du bilan écologique des rives et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en oeuvre du Plan directeur des rives du lac Léman (1er débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	18/02/2014

Imprimé le Mer 19 fév 2014 4.

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	23.	(85) Exposé des motifs et projet de lois modifiant : - la loi du 10 mai 1926 sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) et - la loi du 5 septembre 1944 sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public (LLC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats : - Jean-Michel Favez et consorts demandant que la loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs sur le Plan directeur des rives vaudoises du Lac Léman (11/POS/290) ; - Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac (11/POS/292)(1er débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	18/02/2014

Le (La) président-e : Le (La) secrétaire :

Imprimé le Mer 19 fév 2014 5.